

COMMUNE DE SAINT-DOMINEUC

LISTE DES DELIBERATIONS - CONSEIL DU 23 JANVIER 2023

Présents :	18	Mmes-M. SOHIER Benoît, VANNIER Michel, FAISANT Catherine, PLAINFOSSÉ Isabelle, DAUCÉ Jean-Luc, DUPÉ Stéphan, DELACROIX Jean-Yves, GAUTIER Manuel, GUYOT Sylvie, CORBE Régis, LOISEAU Cécile, NIVOLE Christophe, ROBE Peggy , HOCDÉ Mickaël, LAINE Soazig, FRABOULET Michel, LOUAZEL Eric, LARIVEN Yannick
Absents excusés:	3	BEARNEZ Mélanie donne pouvoir à CORBE Régis /BARBAULT Hervé donne pouvoir à PLAINFOSSE Isabelle / LOMAKINE Brigitte donne pouvoir à FRABOULET Michel
Absentes:	2	CRENN-MONNIER Pauline / COMBES Léa

Points à l'ordre du jour		Décisions du conseil
---------------------------------	--	-----------------------------

1. Election du secrétaire de séance	
2. Validation du procès-verbal du 14 novembre 2022	
3. Démission de M. Michel Vannier en tant que conseiller communautaire	
4. Retrait de la délibération n° 13 du 14.11.2022 Reversement partiel de la taxe d'aménagement à la C.C.B.R. au regard de l'article 109 de la loi n°2021-1900 du 30.12.2021 de finances pour 2022	approuvé à l'unanimité non soumis à délibération
5. Tarifs des biens et équipements municipaux – année 2023	adopté à l'unanimité
6. Habilitation au CDG 35 pour souscrire aux contrats d'assurance des risques statutaires pour le compte de la commune	adopté à l'unanimité
7. Convention de mise à disposition d'un terrain communal situé rue Chateaubriand en faveur de la C.C.B.R.	adopté à l'unanimité
8. Convention d'occupation d'un terrain communal situé rue Chateaubriand en faveur de l'entreprise V.F.T.P.	adopté à l'unanimité
9. Convention de mise à disposition d'un point d'eau incendie privé pour la défense incendie publique	adopté à l'unanimité
10. Modification des membres de la commission culture et de la commission association- jeunesse	adopté à l'unanimité
11. Convention de mise à disposition du matériel de la C.C.B.R. dans le cadre du plan de relance numérique 2022 pour les écoles publiques du territoire	adopté à l'unanimité
12. Suppression du dispositif chèque solaire (délibération 16 du 18.01.2008)	adopté à l'unanimité
13. Présentation des autorisations spéciales d'absence pour le personnel communal	adopté à l'unanimité
14. Décision modificative budget communal 2022 en vertu de la délibération n° 16 du 28.03.2022 autorisant M. le maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections	des non soumis à délibération
15. Décisions prises par M. le maire en vertu de la délégation accordée pour les marchés inférieurs à 25 000 euros - délibération n° 6 du 09.06.2020 (article L2122-22 du CGCT)	non soumis à délibération